

*Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2019*  
*Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville*



**MUNICIPALITÉ DE ST-GEORGES DE CLARENCEVILLE**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de St-Georges de Clarenceville et, tenue à la salle municipale, de l'hôtel de ville, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2019, à 19h00 sous la présidence du maire suppléant, M. David Adams.**

3 personnes présentes dans la salle

**ADOPTION du budget municipal 2020 et du plan triennal d'immobilisation 2020-2021-2022**

**Sont présents :**

Siège no 1. M. Gerald Grenon  
Siège no 4. M. Chad Whittaker

Siège no 2. M. Serge Beaudoin  
Siège no 6. M. David Adams

Est également présente Mme Marie-Eve Brin à titre de greffière et directrice générale

Absences des conseillères :

Mme Karine Beaudin, Mme Lyne Côté et Mme Renée Rouleau, maire.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget municipal 2020 et du plan triennal d'immobilisations 2020-2021-2022
5. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2020 et le plan triennal d'immobilisations 2020-2021-2022
6. Levée de la séance extraordinaire

2019-12-386

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

M. David Adams, maire suppléant, ouvre la séance extraordinaire à 19:00 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents ainsi qu'à l'auditoire. Il est donc **proposé** par **M. Chad Whittaker** et **appuyé** par **M. Gérald Grenon** de procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire dûment convoquée en conformité avec les articles 152, 156 du Code Municipal.

Il est également précisé que seuls les sujets abordant la question du dépôt du budget et du plan triennal d'immobilisation peuvent être discutés dans cette séance extraordinaire en conformité avec l'article 956 du Code Municipal.

2019-12

## **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Le président d'assemblée constate que le quorum est atteint.

2019-12-387

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par **M. Chad Whittaker** et secondé par **M. Serge Beaudoin** que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

*Adoption unanime*

2019-12-388

## **4. ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2020**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de St-Georges-de-Clarenceville est une corporation régie par les dispositions du Code municipal de la province de Québec

**ATTENDU QU'en** vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité ont pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentiel au maintien des services municipaux;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **M. Gérald Grenon** et appuyé par **M. Chad Whittaker** que le conseil municipal adopte unanimement le Budget de l'exercice financier 2020 et son plan triennal d'immobilisation qui se décline ainsi :

## **BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

### **1.1 Les charges :**

Administration générale	652 285. \$
Sécurité publique	423 106. \$
Transport	509 786. \$
Hygiène du milieu	457 143. \$
Santé et bien-être	0. \$
Aménagement, urbanisme et développement	115 636. \$
Loisirs et culture	166 400. \$
Frais de financement	3 736. \$
Remboursement service de dette	40 000. \$
<b><i>Total des charges</i></b> _____	<b>2 370 092. \$</b>

### **1.2 Les revenus**

Taxes foncières	1 759 475. \$
Autres taxes	385 003. \$
Services rendus	16 600. \$
Revenus de transferts	136 914. \$
Tenant lieu de taxe (gouvernements)	11 600. \$
Imposition de droits	48 500. \$
Amendes et pénalités	2 000. \$
Intérêts	9 000. \$
Affectation amortissements	0 \$
Autres	1 000. \$
<b><i>Total des revenus</i></b> _____	<b>2 370 092. \$</b>

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

	2020	2021	2022
<b>Service administratif</b>			
Agrandissement et rénovation Hôtel de ville	15 000\$	70 000\$	
Achat d'une génératrice à l'Hôtel de ville		10 000\$	
Aménagement du stationnement à l'hôtel de ville			40 000\$
<b>Services des travaux publics</b>			
Amélioration Petits chemins publics		30 000\$	30 000\$
Amélioration Lakeshore/Beech Nord		586 263\$	
Amélioration 4 chemins publics		500 000\$	765 656\$
<b>Service Aqueduc et égout</b>			
Projet Village		6 000 000\$	6 600 000\$
<b>Service incendie</b>			
Achat d'une génératrice	10 000\$		
Nouvelle caserne et nouveau bâtiment	8 000\$		44 000\$
<b>Loisirs, culture et communautaire</b>			
Rénovation Chalet des loisirs		60 000\$	
100 rue Principale	7 000\$		
Projet Parc Bergevin		30 000	30 000\$
Projet parc des loisirs		30 000\$	30 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>40 000\$</b>	<b>7 316 263\$</b>	<b>7 639 966\$</b>

*Adoption unanime*

2019- 12-

**5 – PÉRIODE DE QUESTIONS ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE  
L'ASSEMBLÉE**

- **Des questions relatives au budget sont posées :**  
Quelle sera l'augmentation sur un compte de taxes?  
Marge de crédit vs contracter un prêt  
Une demande pour recevoir la version budget avec une balance de vérification

2019-12-389

**6 - LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**Il est proposé par M. Serge Beaudoin et appuyé par M. Chad Whittaker que la séance extraordinaire soit levée à 19h40.**

---

M. David Adams  
Maire suppléant  
Saint-Georges-de-Clarenceville

---

Mme Marie-Eve Brin  
Directrice générale & greffière  
Saint-Georges-de-Clarenceville

*Le 11 décembre 2019*